



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

**QUE** le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 13 décembre 2022, a adopté le règlement suivant :

**1369-2022 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT N° 1260-2019 RELATIF À LA SÉCURITÉ INCENDIE AFIN DE MODIFIER L'ARTICLE 1.09 : CONDITIONS D'ADMISSION**

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement au service du greffe. Une version numérique est également disponible sur le site WEB de la Municipalité : [Règlement numéro 1369-2022](#).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 20 décembre 2022.

Matthieu Ledoux, CPA  
Directeur général et greffier-trésorier